N°17 Avril, Mai 2023

Les Échos de Valprivas

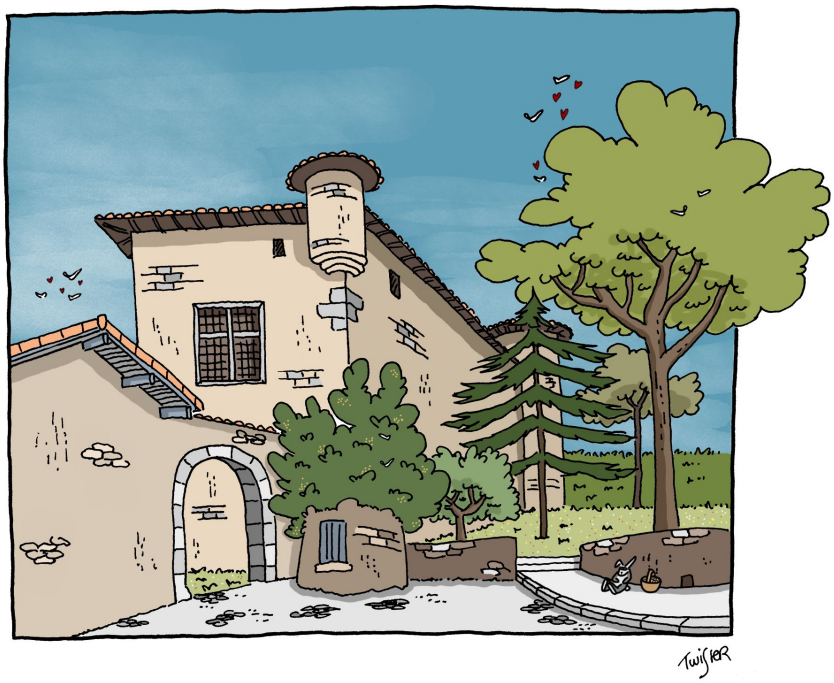

“Partons, partons pour Valprivas.
Allons, allons d’un pas agile, mettons-nous en chemin.
Partons loin de la ville, en avant, et bon train.
Que la gaieté champêtre nous mène sous ses douces lois !
Où pourrait-on mieux être, qu’ici à Valprivas ?”

D’après l’opérette “Véronique” de André Messager

Bulletin municipal IPNS à 350 exemplaires
Comité de rédaction : commission communication
Directeur de la publication : Claudine Liothier, maire de Valprivas

Le Mot du Maire

Nous sommes à mi-mandat, les projets que nous avons imaginés vont commencer à prendre forme.

Sur le dossier **P.L.U.** (Plan Local d'Urbanisme), le travail que nous avons mené depuis notre arrivée est synthétisé dans le **P.A.D.D.**(Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce document **détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein d'un diagnostic initial.**

Il est destiné à l'ensemble de la population ainsi qu'aux différentes Personnes Publiques Associées (État,...). Le **P.A.D.D** a été soumis au débat lors du dernier conseil municipal et est consultable en mairie.

Notre engagement auprès du Département nous a enfin permis d'obtenir des aménagements relatifs à la sécurité pour la traversée des Barraques. Les travaux devraient être réalisés avant l'été.

Nous allons aussi profiter de l'été et surtout des vacances scolaires pour réaliser les travaux de la cour de l'école, mais aussi de la place de l'église et du lavoir.

D'autres projets sont toujours en cours de réflexion et nous ne manquerons pas de vous les présenter dans les prochaines éditions des **Echos de Valprivas**.

Claudine Liothier,
Maire de Valprivas

Vie de la commune

Inauguration des chemins forestiers

Mme Isabelle Valentin Députée, Mrs Cigolotti et Duplomb Sénateurs, Mme Blandine Proriol Conseillère Départementale, Mme Caroline Di Vicenzo Conseillère Régionale représentant Mr Wauquiez, Mr Dubreuil Chef du centre de secours et incendie de St Pal et d'Anciens Conseillers Municipaux, Mr Pascal étant excusé, **ont répondu présents à notre invitation**.

Après l'intervention des différentes personnalités, et face à de potentiels financeurs, Mme Claudine Liothier, Maire, en a profité pour présenter nos prochains projets : revitalisation du centre bourg et de la cour de l'école, rénovation thermique pour l'ancienne mairie, panneaux photovoltaïques...

Pour conclure, nous avons partagé un excellent apéritif dînatoire préparé par David notre épicier.

Vie de la commune

“La Soupe Paysanne” : retour sur un week-end particulier !

En décembre 2021, le groupe “Tonne” a passé 10 jours en résidence à Valprivas et s’est nourri de rencontres et de discussions avec les habitants. Ce séjour leur a permis de travailler l’écriture de son spectacle **« La soupe paysanne »** qui s’inspire de témoignages « être paysans ensemble, 1960-1990 : une page d’histoire du syndicalisme paysan en Drôme ». Ces récits racontent comment les paysans ont cessé de croire dès les années 60 à la notion de développement ininterrompu et ont défendu une vision solidaire et soutenable du monde agricole.

Ce passage à Valprivas s’était terminé sur une **présentation d’une étape de création et de dégustation d’une soupe !**

Un an plus tard, le spectacle est finalisé et les premières représentations officielles ont débuté à partir de février 2023.

Bien entendu, le groupe “Tonne” se devait de revenir à Valprivas afin de montrer comment le spectacle avait évolué.

En résonance avec le spectacle, deux autres temps de rencontre ont été proposés **le week-end des 18 et 19 mars 2023** sur le thème de l’alimentation et de son lien avec le territoire.

Ces formats ont été imaginés avec la compagnie, les partenaires et les habitants et ont été animés par **Noé Guiraud**, géographe, spécialiste des questions de résilience alimentaire et **Pauline Lemaire - Démaret**, coordinatrice et animatrice de la radio associative Radio Là dans la Drôme :

On passe à table : votre avis nous intéresse ! Une radio mobile a été installée place de l'église. Les habitants ont été invités à discuter des liens entre notre alimentation et l’endroit où nous vivons. Discussion autour de la dégustation de quelques produits locaux.

Le spectacle avec la préparation de la soupe

Table-ronde / Manger à la campagne : quels enjeux pour notre territoire ?
Cette table ronde a réuni différents acteurs pour parler de notre alimentation et de ses liens avec le territoire : et si manger contribuait à la vie de notre territoire ? Et si notre territoire nous nourrissait ? Que mangerait-on alors ?

Travaux

Balayage de la voirie

Comme chaque année au début du printemps, des travaux de balayage de la voirie communale sont réalisés afin d'éliminer tous les résidus issus des précipitations (transport de sable), du sablage (pouzzolane) ou encore toutes les mauvaises herbes qui poussent entre la chaussée et les bordures des trottoirs. Les cantonniers avaient préalablement nettoyé l'ensemble des trottoirs et déposé les détritus sur la route afin de bénéficier de l'occasion pour tout aspirer.

Cette intervention s'est déroulée les **26, 27 et 28 avril**. Pour cela, la Communauté de Communes organise un appel d'offres en début d'année après avoir recensé les besoins de chaque municipalité. Un tarif de groupe est alors négocié avec les entreprises de nettoyage. Cette année, c'est la société Condamin à St Etienne qui a été retenue.

Travaux des trois croix

Les travaux d'embellissement et de rénovation des trois croix sont désormais terminés. L'ensemble des interventions ont été réalisées par nos cantonniers. La commune va bénéficier d'une aide importante apportée par la communauté de communes afin de sauvegarder les éléments du patrimoine.

Toilettes publiques

La municipalité a lancé un projet de revitalisation du centre bourg. Dans celui-ci est prévu l'installation de nouvelles toilettes publiques modernes et répondant aux normes en vigueur. En attendant l'installation de ceux-ci, les toilettes en dessous de la place de l'église ont été remises en service.

Entretien des chemins communaux

Chaque année, après les neiges d'hiver et les pluies du printemps, sont organisés des travaux d'entretien par la commission voirie. Ainsi, les employés communaux vont débroussailler, curer les fossés et nettoyer les coupés des chemins communaux. A cette occasion, une pelleteuse a été louée afin de faciliter les interventions et permettre de réaliser différents autres travaux en parallèle (aménagement des poubelles, curage des fossés bouchés aux abords des routes ...). L'objectif de ces travaux est d'entretenir efficacement et fréquemment l'ensemble des voiries communales afin d'éviter des dégradations importantes par les orages souvent très coûteuses.

BUDGET 2023

Il a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa **séance du 6 avril 2023**. Ce budget se caractérise par :

- L'absence d'augmentation des impôts locaux,
- La volonté de maintenir un bon niveau d'autofinancement ,
- La poursuite du programme d'investissement amorcé en 2022,
- Le non recours à l'emprunt.

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (400 469€) :

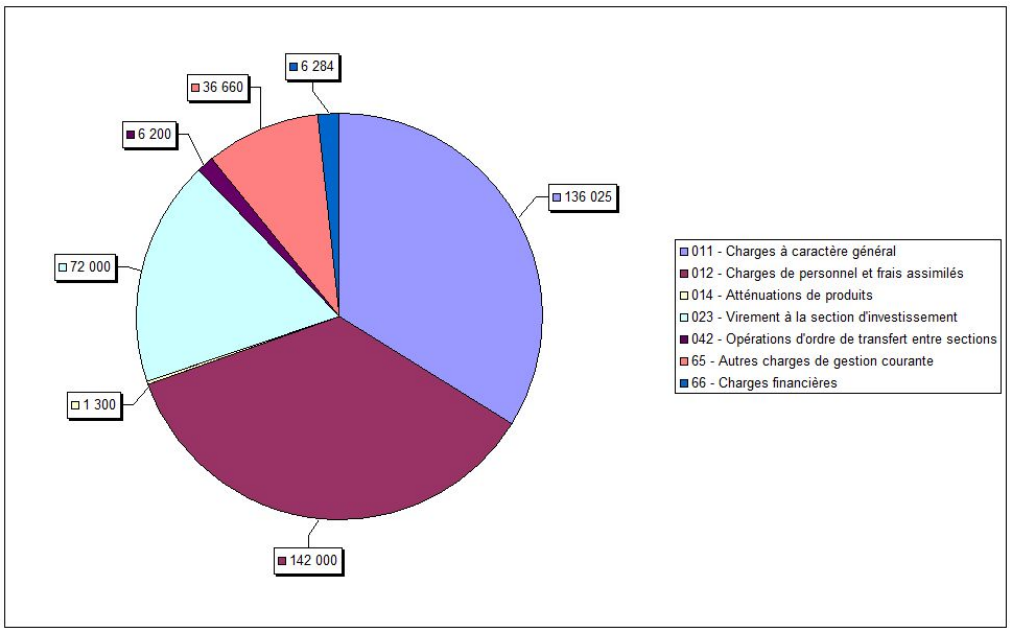

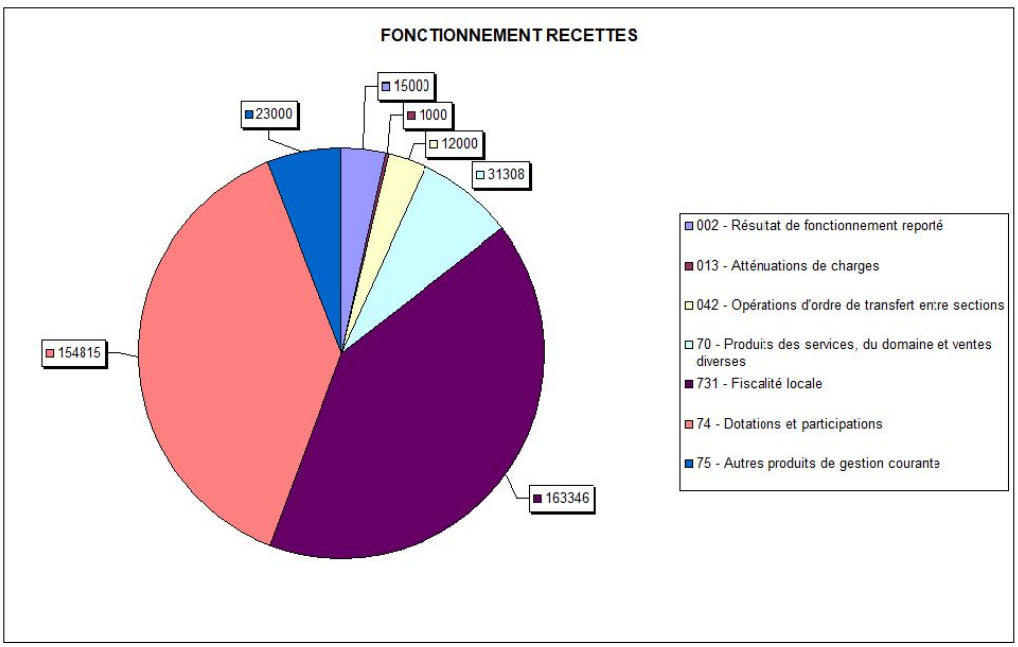

PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (669 046€) :

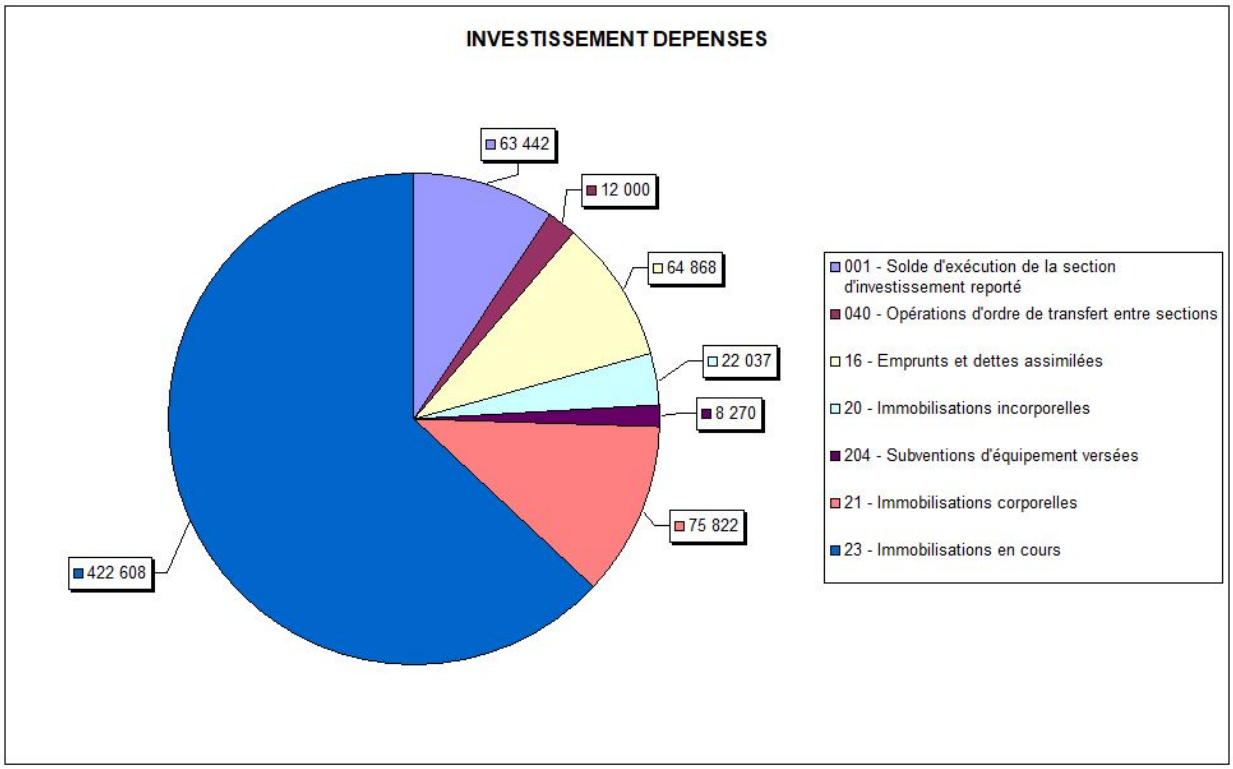

Les <u>principales</u> **dépenses** inscrites au budget **2023** sont :

- Report déficit d'investissement 2022 : 63 442€,
- Remboursement dette en capital : 64 868€,
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.) : 22 037€,
- Extensions réseaux : 7 150€ ,
- Participation chapiteau (avec Bas et Malvalette, suite tempête) : 1 120€,
- Tracto pelle + remorque : 62 400€,
- Acquisition laveuse (Presle) et aspirateur mairie : 5 000€ ,
- Isolation thermique bâtiment mairie : 100 000€,
- Travaux de voirie (2° tranche 2022 fin): 11 448€,
- Travaux de voirie 2023 : 60 000€,
- Revitalisation « Centre Bourg Mairie » : 240 000€,
- Chemins forestiers (2° tranche fin) : 11 160€,
- Petit patrimoine : 12 000€.

Le budget est un acte d'autorisations et de prévisions. **Les programmes seront réalisés** en fonction des subventions attribuées par l'État, la Région, le Département.

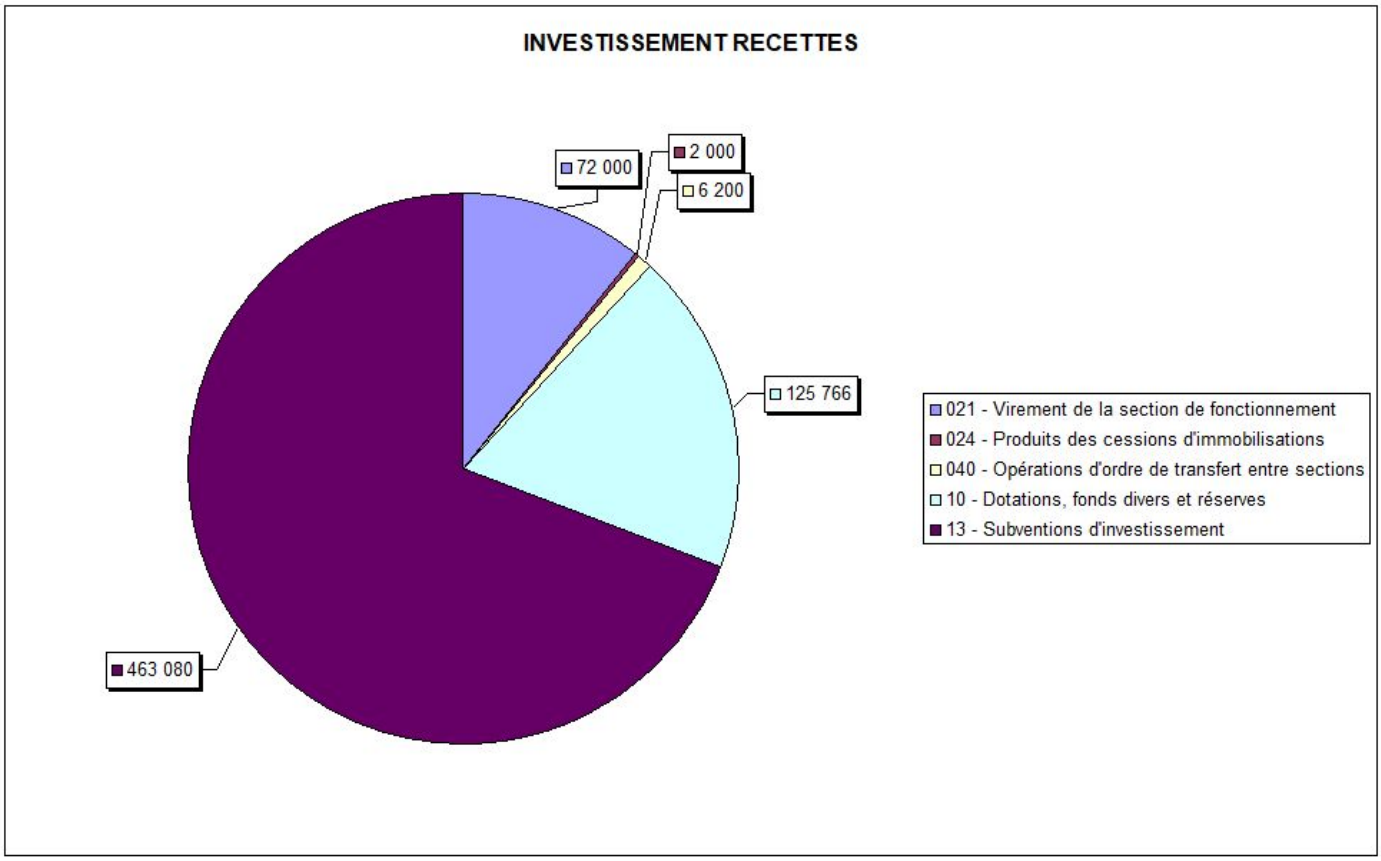

Les <u>principales</u> **recettes** inscrites au budget **2023** sont :

- Virement de la section de fonctionnement (autofinancement prévisionnel) : 72 000€,
- F.C.T.V.A. : 43 800€ (impact des investissements 2022,
- Taxe d'aménagement : 4 992€,
- Excédent de fonctionnement affecté : 76 974€,
- Subvention Région/Etat « chemins forestiers » (solde) : 124 000€,
- Subvention Région « revitalisation » : 100 000€,
- Subvention Département « voirie 2023 » : 26 000€,
- Subvention État (DETR) « voirie 2021 » : 6 300€ (solde),
- Subvention État (DETR) « revitalisation » : 41 342€,
- Subvention État (DETR) « cour école » : 16 282€,
- Subventions Fonds Leader « bâtiment mairie » : 66 000€,
- Fonds de concours C.C.M.V.R. « petit patrimoine 2022/ 2023 : 8 356€,
- Fonds de concours C.C.M.V.R. : 70 000€,
- Amortissements : 6 200€ .

Focus sur l'endettement communal:

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité.

Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

Annuité de la dette = intérêts à verser + capital à rembourser

Le poids de la dette à la charge d'une collectivité s'apprécie en fonction de son évolution en montant mais aussi eu égard aux capacités de la collectivité à l'absorber.

L'encours total de la dette s'élevait au **31/12/2019** à **428 001€**. La dette représentant **844€/hab** pour une moyenne départementale de **790€/hab** et régionale de **772€**/hab. Le taux d'endettement à la fin de l'exercice **2019** est donc relativement élevé.

Toutefois, ce niveau d'endettement a été considéré comme soutenable (analyse financière de la Trésorerie) à condition que la Capacité d'Autofinancement élevée de la commune perdure.

De fait, 2 objectifs principaux ont été fixés depuis le début du mandat :

- Ne pas dépasser le niveau d'endettement constaté **fin 2019 et tout faire pour le réduire**,
- Conforter la Capacité d'Autofinancement de la commune (maîtrise des dépenses et optimisation/augmentation des recettes de fonctionnement).

Afin de tenir le premier objectif, il convient que le recours à l'emprunt soit toujours inférieur au montant remboursé. Le second peut être atteint par une recherche constante d'économies.

Fin 2022, le niveau d'endettement est **411 821€** soit **16 180€ de moins que fin 2019.** L'emprunt de 2022 a été réalisé dans un contexte de taux d'intérêt encore bas, ce qui n'est plus le cas en 2023.

Lors du vote du budget 2022, le conseil municipal a souhaité que l'endettement communal passe **sous la barre des 400 000€ fin 2023.**

Compte tenu de cette saine contrainte et malgré les travaux/acquisitions envisagés, il n'a été prévu **aucun emprunt** au budget 2023. Toutefois, si certaines subventions estimées étaient moindre que prévues, il pourrait être envisagé d'avoir recours à l'emprunt pour un montant maximum de 40 000€.

Même ainsi, l'endettement communal passerait bien **sous la barre des 400000€ fin 2023 (au 31/12/2022 dette = 411821€ – 64867€ (remboursement 2023) + 40000€(emprunt hypothétique 2023) = 386954€**.

Associations

Choeur Chaminade

Le Chœur Cécile Chaminade a eu le plaisir de chanter en l'Eglise de Valprivas **le 19 mars** dernier devant un public enthousiaste.
Participaient à ce concert l' Harmonie de Rosières et les enfants de l'École de Valprivas.
Dimanche 7 mai c'est dans la ravissante Chapelle de Montarcher que le Chœur, sous la direction de Marie Hargous Lesur et accompagné par Pascal Macaudière a interprété des œuvres allant du 19ème siècle à nos jours.
Quelques duos piano violoncelle -de Jean-Philippe Pascolo- , piano à 4 mains ont émaillé le programme.
Cet été, du **29 juillet au 5 août** aura lieu le 12ème stage international, organisé par l'Association Chœur Cécile Chaminade.
A l'issue de cette semaine, une soirée chant choral sera proposée le **5 août 2023** en l'Eglise de Valprivas.
A vos agendas.

ChoeurCecileChaminade@gmail.com Facebook/ChoeurCecileChaminade/

Marche ASVTT de Pâques

L'ASVTT organisait l'après-midi de Pâques, sa sortie annuelle pluriactivités, VTT, vélo route et marche. La météo s'est montrée très favorable. Ainsi, **60 personnes** environ, ont participé à ce moment de rencontre, de sport et de convivialité. **18 vététistes**, **une douzaine** de vélos route, et une bonne **trentaine** de marcheurs ont investi les routes et chemins de notre beau territoire. Le soir, afin de recharger les accus, ils se sont retrouvés environ 80, à la Maison de la Presle, autour d'un repas partagé. Cette sortie traditionnelle marque généralement le début des festivités de la belle saison. On peut donc espérer qu'elle soit génératrice d'une belle motivation collective pour réussir les futurs évènements à venir.

Thé dansant de Val Tonic

35 danseurs se sont retrouvés en rythme sur la musique de Mireille Lambert Giroux pour le thé dansant du **2 avril**. Peu de participants mais une bonne ambiance ! Certains couples sont venus du Puy et de St Genest Malifaux. Ils ne connaissaient pas Valprivas et ont été enchantés de l'accueil .

Prochaine manifestation : **Dimanche 19 novembre** pour la choucroute.

Associations

Association Val'Anim

Elle a tenu son Assemblée Générale le **15 avril 2023**. Les animations proposées au cours de l'année passée ont engendré un bénéfice. C'est la soirée cochonnaille qui a eu le plus de succès. L'Association remercie toutes les personnes qui ont aidé à la remise en état des chapiteaux.

Lors de la réunion, la préparation des différentes manifestations a été abordée :

- **Fête de la musique du 17/06/2023**

Elle se déroulera comme l'année précédente : à 14 heures concours de pétanque à la mêlée et à partir de 19 heures, repas (sarasson, pommes de terre, saucisse et tarte). La soirée sera animée par Miss Mélodie, chanteuse (rock, actuel, 80', rétro, reggae, jazz, pop, folklorique, latino...) animatrice DJ, danseuse également ; elle proposera des chorégraphies de groupe et fera participer le public, y compris les jeunes, en chantant et/ou dansant, toute la soirée sans limite de temps.

- **Fête patronale – 14 § 15 août 2023**

Le soir du 14 août, la banda de St Pal de Chalencon sera présente. Il s'agit d'une fanfare type orchestre, composée d'instruments de cuivre. De plus, pour animer les deux soirées, Magic'Lyne Sono a été réservé comme les années précédentes.

La retraite aux flambeaux est souhaitée. Par contre, à la suite d'une discussion concernant le feu d'artifice, la majorité des participants a voté contre (problème de sécheresse mais également coût trop élevé de la prestation au regard des frais occasionnés par le sinistre des chapiteaux suite à la tornade du 14/08/2022).

Le groupe Blue Ridge Country a proposé de revenir. Il accompagnerait les vélos fleuris. Leur présence est vivement souhaitée.

Proposition de renouveler également les promenades de poneys, les enfants ont tellement apprécié. Une confirmation sera effectuée auprès du GAEC de l'Herm de Boisset.

Au niveau de la fête foraine, le petit manège sera présent avec la structure gonflable.

Le choix de l'animation principale est actuellement en cours de recherches.

Un char fleuri par hameau serait le bienvenue ! laissez place à votre imagination...

Dates à retenir

7 octobre 2023 : apéro dinatoire pour remercier les bénévoles

21 octobre 2023 : soirée raclette avec appareil (association des producteurs de lait de montagne)

25 novembre 2023 : marche solidaire

Vous êtes tous et toutes les bienvenus dans l'équipe de Val'Anim pour partager vos idées et passer de bons moments de convivialité.

Club des Tilleuls

Le 13 avril dernier, Adèle et Antoine ont fêté leurs 93 et 79 ans. Ils nous ont offert gâteaux et cidre que nous avons partagé en toute amitié.

C'est aussi l'occasion de rappeler le loto qui aura lieu le 13 mai prochain

Le loto de l'APE de l'école

Il s'est déroulé le 12 mars à la salle de la Presle. Comme chaque année, il a réuni de nombreux participants, une bonne occasion de passer un moment convivial.
Les bénéfices permettent de financer les différentes activités proposées par l'école cette année.

Une vente de pizza est prévue début Juin, des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres. Et prochain rendez-vous pour la fête de l'école qui aura lieu le 24 Juin 2023 à la maison de la Presle.

Sécurité de la Commune

Règlement du nouvel éco-point

Suite au départ de feu de cet été, aux incivilités et dépôts sauvages (canapé, matelas, déchargement illégal d'un camion extérieur à la commune...), la municipalité a décidé de revoir l'organisation et la sécurité du site.

Ainsi doivent être déposés :

● **Premier casier**, uniquement le compostage (tonte, feuilles et déchets verts fins)

● **Deuxième casier**, uniquement les branches (diamètre de 2 à 10 cm environ) et gros résidus de taille de haie.

L'accès aux deux casiers se fait uniquement par le haut. La gestion des différents déchets et du compost est réservée uniquement au personnel municipal.
La récupération du compost ainsi que du broyat se fera sur la plateforme aménagée à cet effet, située à 30 mètres en direction des Trois Croix.

Nous comptons sur votre civisme pour maintenir notre commune propre et faire en sorte que les aménagements remplissent leurs objectifs pour le bien-être de chacun.

Pour rappel, les poubelles et le container à verres se situent devant la maison de la Presle. Il est important de noter que la gestion des déchets de chacun est indispensable ; à savoir que tous les déchets recyclables doivent être déposés dans les bacs jaunes, et que les bacs verts ne reçoivent que les ordures ménagères en sacs poubelles fermés. En aucun cas ils ne doivent contenir des encombrants, la déchetterie de Bas-en-Basset est prévue à cet effet.

En cas d'incivisme, des mesures seront prises et des sanctions appropriées seront appliquées.

L’école de Valprivas

Il nous paraît intéressant que chaque bulletin municipal contienne une page spécifique à l'école du village.
Cette rubrique permet de se remémorer des événements passés, de présenter les instances liées au fonctionnement de l'école et de mettre en avant les réalisations de nos écoliers.

L’école au fil des bulletins municipaux

UNE ECOLE DYNAMIQUE et SPORTIVE

Le mardi 16 mai, les enfants de l’école de VALPRIVAS ont visité l’aquarium, la maison Du saumon et de la rivière à BRIOUDE.
Ils ont pu observé les poissons de nos rivières et se sont sensibilisés à l’importance de préserver notre environnement.
L’après midi, ils sont revenu quelques siècles en arrière en partageant la vie quotidienne du seigneur, des chevaliers et des paysans au château de DOMEYRAT.

Le 23 mai, les enfants des cycles 2 et 3 ont interprété, devant les parents, des chansons apprissent en classe pendant l’année scolaire.
Pour l’occasion, ils étaient accompagnés par un orchestre professionnel et dirigé Par J P DELON ,conseiller pédagogique en éducation musicale et initiateur de ce projet.

Jeudi 8 juin, les élèves de l’école du CP au CM2, se sont rendus à CRAPONNE pour une Journée « athlétisme » organisée par JP BRAUD, conseiller pédagogique.
Ils ont retrouvé les écoles de CRAPONNE,FELINES,CHOMELIX, et ST PAL En CHALENCON, pour participer aux différentes épreuves : course de vitesse, d’endurance, Lancer et triple saut.Ils ont terminé en tête des épreuves et rapporté la coupe, pour la troisième année consécutive.

Quelques jours plus tard, le 13 juin, c’est à ST MAURICE DE LIGNON, que s’étaient Donné rendez vous 160 enfants de 6 écoles, dont celle de VALPRIVAS pour un tournoi de jeu d’échecs proposé par G PEZET.
Il s’agissait, cette fois, de faire preuve de réflexion et de perspicacité en utilisant Au mieux les techniques apprises au cours de l’année scolaire.

Bravo à tous les élèves et à leurs encadrants.VALPRIVAS a la chance d’avoir des Instituteurs compétents et passionnés !

La Lettre de Valprivas Avril, Mai, Juin 2006

Les élèves de Valprivas en voyage en Ardèche

Du 8 au 10 mars, les élèves de CE-CM sont partis **en classe découverte à Vallon Pont d'Arc**. Ils ont visité les sites de l'Aven d'Orgnac et de la grotte Chauvet. Ce voyage au cœur de la Préhistoire a été ponctué d'ateliers pratiques permettant à nos élèves de se mettre dans la peau d'un homme de Cro Magnon. Ils ont ainsi découvert les techniques de l'art pariétal sur les parois d'une grotte-atelier, confectionné des colliers de coquillages et modelé de petits animaux dans l'argile. Pour finir, ils ont testé la technique de la chasse au propulseur et ont tenté d'allumer un feu comme le faisaient nos ancêtres il y a 36 000 ans. Heureusement ils avaient aussi apporté leur pique-nique... car préparer un repas comme un homme préhistorique ne s'est pas avéré aussi simple que dans les livres !

Des élèves de l'école s'associent au chœur Chaminade

Le dimanche 19 mars, le chœur Chaminade de Valprivas, dirigé par Mme Marie Lesur, a tenu un concert à l'église de Valprivas. A cette occasion, les élèves de CE-CM ont été invités à participer : ils ont ainsi répété en classe le chant « Gam gam » arrangé par Elie Botbol, et traditionnellement chanté par des enfants à la mémoire des enfants juifs de la Shoah. Un grand bravo à eux pour leur performance sur scène.

Infos Communauté de Communes

Mobilité, ça bouge en Jeune-Loire

Toujours plus nombreux à lever le pouce
Avec 160 arrêts couvrant les 44 communes de l'arrondissement d'Yssingeaux, près de 600 inscrits et 1 application pour planifier ses trajets (la plateforme régionale Mov'ici), on peut dire que Mobi'Pouce a bien évolué depuis sa création en 2019.Envie de faire grandir la communauté ? La solution est ouverte à tous à partir de 16 ans (sous réserve d'autorisation
parentale pour les mineurs).

Des tarifs (beaucoup) plus attractifs pour les cars
Depuis le 1er septembre 2022, les cars Région sont passés au tarif unique de 3€ le trajet quelle que soit sa destination (ou 2,30€ si vous achetez un carnet 10 tickets). Il est temps pour vous de (re)découvrir les déplacements en car.

Une prime de 100€ pour le covoiturage
Depuis le 1er janvier 2023, les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage courte-distance recevront une prime de 100 €, via la plateforme de covoiturage (Mov'ici, Blablalines, Klaxit...) sur laquelle les trajets ont été réalisés, sous la forme d'un versement progressif et sous certaines conditions à découvrir sur le site www.service-public.fr
L'application de covoiturage Mov'ici propose un bonus allant jusqu'à 200€, plus d'infos en vous rendant à cette adresse : https://movici.auvergnerhonealpes.fr/mobilite

Des aides à l'achat de vélo
Envie de vous équiper en vélo électrique ? C'est le moment de vous lancer. Des aides de 400€ à 3 000€ (sous conditions de revenus) ont été mises en place jusqu'au 31 décembre 2023. Plus d'informations sur le site www.primealaconversion.gouv.fr

Besoin de retrouver ces informations et bien plus encore ? Horaires des lignes de bus, aide au permis, aires de covoiturage... Toutes les solutions à vos besoins de déplacement du quotidien se trouvent sur le site www.sedeplacerenjeuneloire.fr

Plus d'infos ? Contactez Maud DAMON au Pays de la Jeune Loire au 04-71-66-29-05 ou par mail mobilite@pays-jeuneloire.fr

Se déplacer en Jeune-Loire
Autostop, covoiturage, vélo, bus...

mobi POUCE
L'autostop organisé en Jeune Loire

Événements à venir

Juin	11	AG ACCA (chasseurs), Salle de la Presle
	17	Feux de la Saint-Jean par Val-Anim
	18	Matin, débroussaillage avec les chasseurs, ouvert à tous
	24	Fête de l'école par l'APE
Juillet	1	Concours de boules lyonnaise
	29	Concours de boules lyonnaise ouvert à tous

VALPRIVAS

Samedi 17 juin 2023

Fête de la musique

Parking Maison de la Presle

14h : Concours de pétanque à la mêlée ouvert à tous

Bons d'achat adulte : 40 €/30 €/20 € - Bons d'achat enfant : 20 €/15 €

L'association se réserve le droit de modifier cette dotation en cas d'intempéries ou autres problèmes.

Crêpes - hot-dogs

A partir de 19h : Repas à la Maison de la Presle

Sarasson, saucisses, pommes de terre, dessert

Animation de la soirée par

Miss Mélodie, Chanteuse, Animatrice DJ

Informations pratiques

AU BON PANIER :
Tél : **09.88.40.76.39**
Horaires d'ouverture de l'épicerie :

Lundi : fermé
Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi :
8h30 - 12h30 / 16h00 - 19h30
Mercredi : 8h30 - 12h30, fermé l'après-midi
Dimanche : 8h00 - 12h30

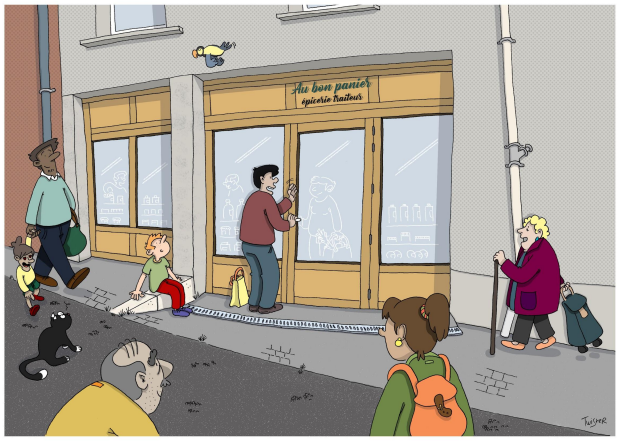

MAIRIE ET AGENCE POSTALE :
Ouverture du lundi au vendredi et le 1er et 3ème samedi du mois : de 9h - 12h00
Levée du courrier du lundi au vendredi à 11h30, le samedi à 8h.
Tél : **04.71.66.72.64**
Email : mairie@valprivas.com

OFFICE DE TOURISME : www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

BIBLIOTHEQUE : Samedi 10h -11h E-mail: mediathequevalprivas@gmail.com

CLUB DES TILLEULS : Mardi 14h - 17h30

THEATRE : Mercredi 20h30 - 22h30 sauf vacances scolaires.
Renseignements auprès de Jeanine BERNAUD ou Danielle BSERENI.

SOIREES TAROT : Lundi et Vendredi 20h30 -23h
Renseignements auprès de Jean-Michel CHAMBOUVET au **06.81.42.91.47**

BOULES : Mercredi et samedi à partir de 15h même jours fériés.

VELO : Dimanche, Vélo de route, aux beaux jours à 8h et VTT en hiver à 9h, départ devant « Le Courpatta ».

VAL'TONIC : (sauf vacances scolaires) **Zumba enfants :** Lundi 16h30 – 17h30 **Gym :** Mardi 19h – 20h, **Sophrologie :** Jeudi 19h30 – 20h30 (suivant calendrier annuel de 14 séances), **Marche Active :** Samedi 9h -10h, **Aéroboxe :** Mardi 20h15-21h30

VAL'ANIM : La location de la remorque frigo doit être effectuée auprès de Philippe CHAMBOUVET **06.44.29.35.42**
Tarifs : **10€** pour les agriculteurs pour la journée, **50€ le week-end** pour les habitants de Valprivas, **gratuit** pour les associations communales.
Une caution de 1000€ sera demandée à chaque utilisateur qui devra ajouter sa plaque d'immatriculation personnelle sur la remorque.

Pour toutes idées, suggestions, remarques, participations n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : service.communication@valprivas.fr

Nos annonceurs

Nos annonceurs

Si vous souhaitez rejoindre notre page, merci de contacter la mairie au **04.71.66.72.64** ou mairie@valprivas.com et de nous faire parvenir votre carte de visite.